



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article1115>

Lettre à M Bartolone et aux membres de son équipe

- Qu'est-ce que la démocratie ? - Débats - Les institutions - La Constitution -



Date de mise en ligne : mercredi 7 octobre 2015

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Lettre à M Bartolone et aux membres de son équipe, le lundi 5 octobre 2015

M Bartolone, tout d'abord merci, vous reconnaissez enfin, par l'existence de votre groupe dit « sur l'avenir des institutions » françaises et du questionnaire que vous soumettez au public que notre Constitution, telle qu'elle est mise en oeuvre par ceux qui nous gouvernent et qui font les lois, c'est-à-dire par les partis politiques et les oligarques qui les représentent, est à bout de souffle. Vous reconnaissez implicitement qu'elle est obsolète et que ces institutions conduisent au dévoiement de la démocratie et qu'elles sont donc pour une grande part à l'origine des crises que nous traversons. Vous avez seulement omis un petit détail : en matière d'avenir des institutions, de révision ou de refonte constitutionnelle, c'est le peuple qui est souverain. Ce que le peuple exige, ce n'est pas un petit groupe auto-proclamé qui peut lui dicter, fut-ce-t-il désigné par vous, et la tentative de cautionnement par un questionnaire directif que vous avez rédigé est méprisante. Non, les quelques clics que vous exigez de nous sous quelques jours (au plus tard le 31 octobre) via un site géré par votre administration en réponse à cette manoeuvre ne la cautionneront pas. Cette basse besogne est de plus en totale contradiction avec les neuf mois exigés par le nouvel article 11 de la Constitution et les dix pour cent d'électeurs inscrits nécessaires. C'est un référendum que nous exigeons, pour mettre en place une assemblée constituante, sans aucune tutelle des partis, et non une telle caricature de démocratie.

M Bartolone, également toutes nos félicitations. Avec votre groupe auto-proclamé dit « de travail sur l'avenir des institutions », composé d'une petite équipe d'oligarques flanqués de quelques « intellectuels » à leur (à notre) solde, vous venez d'inventer l'Assemblée Constituante populaire éclair, presse-bouton et post-constitutionnaliste ! Une caricature d' »assemblée « qui doit répondre à la va-vite après les soi-disant « primo-constitutionnalistes » et qui n'a qu'un seul droit : celui de cliquer sur cinq boutons ridicules placés sous des questions manipulatrices que les oligarques marionnettes des partis politiques et leurs sbires ont concocté avec vous en catimini. Certes les comptes-rendus de vos réunions étaient publiés sur le site de votre groupuscule de 23 personnes et des journalistes bien triés étaient présents. Ce textes sont en réalité des salmigondis, ramassis de discussions auto-satisfaites, sans aucune synthèse ni résumé, pour beaucoup tenues par des personnages à la fois juges et parties sur les sujets traités. Un des comptes-rendus d'une réunion sur le thème « des partis politiques » et du statut des élus, assortis de commentaires montrant la manipulation qui est à l'oeuvre, fait suite à ce dossier.

Les questions que vous posez en marge du tome 1 du rapport de votre groupe, publié ce 2 octobre 2015, sont des questions bien orientées, que ce soit dans leur ordre, leur forme et leur contenu. Répondez rapidement, nous dites-vous ! Nous avons une vingtaine de jours à condition d'avoir réagit dès le 3 octobre à vos injonctions. Après le 31 octobre, il sera trop tard pour exercer notre droit de réponse, qui n'en est d'ailleurs pas un car aucun commentaire sérieux n'est toléré.

Il est vrai que des échéances électorales approchent qui vous intéressent, Monsieur Bartolone, ainsi que vos oligarques et vous avez mieux à faire que de consulter de façon intelligente et participative les citoyens dans la durée : vous vous étiez donné plus de 10 mois, à comparer à nos 28 jours pour les plus réactifs d'entre nous. C'est le degré zéro de la démocratie, le citoyen ne doit plus penser, ni débattre, il doit seulement cliquer. De quel droit prétendez vous, M Bartolone, nous fixer cet ultimatum, détournement infamant de la Constitution et des principes élémentaires des Droits de l'Homme et des Citoyens ?

C'est le pire recul que nous subissons, depuis 1789, de la dite démocratie : à cette époque, les Français avaient au moins pu rédiger leurs cahiers de doléances avant de les présenter aux constitutionnalistes. Ils n'avaient pourtant pas l'Internet que vous prétendez maintenant utiliser pour nous manipuler et pour tenter de cautionner les élucubrations de votre groupe ! Nous ne sommes pas dupes. Le pire est peut-être que vous soyez vous-même inconscient de votre forfaiture, trop habitué que vous êtes à vous croire tout permis, dans les ors de la République, au prétexte que vous êtes élu. Non, M Bartolone, c'est bien parce que vous êtes élu que vous nous devez tout, et en

premier lieu le respect, le respect dû au peuple souverain par ses "représentants".

Aujourd'hui, après des mois de « travail » en douce et même à huis-clos pour la rédaction du rapport par ce que nous pourrions nommer la clique bartolonesque, nous sommes donc sommés de répondre sans délai aux questions manipulatrices de ce groupe auto-proclamé. Ce groupe prétend ainsi penser pour nous à l'avenir de nos institutions. Mais, M Bartolone, c'est nous qui ne sommes pas d'accord avec vos questions, car c'est nous qui devons vous les poser, à vous, aux parlementaires, aux personnages que les partis politiques ont placé au pouvoir. C'est à vous et à vos coreligionnaires de répondre devant le peuple qui vous finance, des exactions des partis politiques et de ceux dont ils tirent les ficelles pour s'approprier le pouvoir, or ce pouvoir constitutionnel appartient au peuple, il est inaliénable. Ce sera ensuite à vous et à vos coreligionnaires de répondre, devant la justice si besoin, des raisons pour lesquelles les gouvernements successifs des partis nous ont conduit, de crises en crises, de turpitudes en turpitudes, dans la situation où nous sommes, au plan national comme international, en dévoyant notre Constitution et ses institutions à leurs seuls profits. Comme le reconnaît un intervenant que vous avez invité sur nos deniers, les partis politiques dépensent environ 600 millions d'euros par an, campagne et hors campagne. Manifestement ceci ne leur suffit encore pas.

Nous ne sommes pas d'accord, M Bartolone, sur l'ensemble du travail de votre groupe, car il intervient avant toute consultation collaborative du peuple sur les questions institutionnelles, qui ne sont pas un objet que vous pouvez manipuler impunément sans avoir son avis, sans connaître a priori ses exigences : c'est au peuple français et à lui seul qu'appartient le pouvoir de désigner et de contrôler ceux qui réfléchiront à leur avenir, à leur future Constitution, et non aux oligarques des partis politiques et à quelques factotums que le peuple n'a pas choisis. C'est au peuple français et à lui seul de définir les principes selon lesquels ils voudront, comme vous prétendez vous en approprier le droit en tête de votre rapport, « Refaire la démocratie », et non aux partis politiques. En matière constitutionnelle, c'est le peuple et lui seul, hors des partis politiques, qui forme la seule association légitimement valide. « Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression » précise bien l'article 2 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen, partie intégrante de notre Constitution. L'auriez-vous oublié ? C'est au peuple français et à lui seul de mettre au point puis d'approuver sa future Constitution. Votre rapport est donc, comme le questionnaire qui lui fait suite, définitivement nul et non avenu.

Le vendredi 2 septembre 2015, jour de publication du tome 1 de ce rapport et du questionnaire ridicule qui l'accompagne est un jour sombre pour notre démocratie. Ce rapport, ce questionnaire à peine digne d'un sondage de revue à scandale est une ignominie, un mépris du peuple, une oppression morale illégitime. Dès ce samedi 3 octobre 2015 il incombe donc au peuple français, et individuellement à chaque citoyen, de se préparer à engager la résistance à cette oppression. Cette révolution que les Droits de l'Homme et des citoyens légitime pleinement n'aura d'autre but que de vous retirer le pouvoir constitutionnel que vous nous avez dérobé et que vous tentez maintenant de vous approprier définitivement, en toute illégitimité, et de vous le reprendre. Vous le reprendre avec une véritable Assemblée constituante, issue du peuple, constituée sans aucune tutelle des partis politiques, ces organisations qui divisent et attisent les haines, alors qu'une Constitution doit rassembler. Elle sera le prélude à la mise en place d'un pouvoir Constituant permanent, constitué de citoyens libres, pouvoir affranchi de toute tutelle des partis politiques qui ne pourront y intervenir, car une Constitution est bien un contrat social pour tous, sans distinction d'opinion d'aucune sorte.

Ce rapport est une forfaiture qui a été commise sans aucune consultation préalable des citoyens sur son contenu, alors que nous sommes les premiers concernés. Mais bien sûr, tous les partis politiques ayant une influence sont impliqués dans votre groupe, car ils veillent à ce que les citoyens ne puissent pas se mêler de leurs combines. Et vous faites mine de nous « consulter ». Or il ne s'agit en aucun cas d'une « consultation », car une consultation ne se fait pas a posteriori mais bien a priori, sur des documents de travail que le peuple doit préparer. La pseudo-consultation que vous proposez et que vous dites « citoyenne » est en réalité une manoeuvre manipulatrice qui n'a d'autre but que de cautionner ce que vous avez rédigé « dans votre coin », à l'abri des regards. Mais ce ne

Lettre à M Bartolone et aux membres de son équipe

sont pas aux élus oligarques de préparer des textes qui fixeront les règles du jeu démocratique qui les concerneront, ce serait trop facile d'être ainsi juge et partie, et de pouvoir changer les règles comme bon vous semble. C'est illégitime, inconstitutionnel, absolument inacceptable. Ces règles, c'est bien le peuple dans son ensemble, dont vous n'êtes qu'une infime partie, qui doit y réfléchir, les préparer, les faire évoluer et au besoin les changer lorsqu'elles sont obsolètes, ce qui est le cas de notre actuelle Constitution, dont tout n'est pas à jeter, évidemment, mais qui donne aux soi-disant représentants, par l'entremise des partis politiques, des privilèges exorbitants dont ces partis bénéficient eux-mêmes. Avec cette manoeuvre de manipulation constitutionnelle, ce sont donc bien les principes de liberté, d'égalité et de fraternité que vous bafouez.

Ce groupuscule dont vous assumez la direction, donc la responsabilité, a été formé en se consultant lui-même, avec ses oligarques-élus et ses personnalités dites « qualifiées » par ces mêmes oligarques.

Ce groupuscule a soi-disant « réfléchi » depuis le mois de novembre 2014 jusqu'à ce vendredi 2 octobre 2015, soit plus de 10 mois, à la façon, selon eux, de nous « Refaire la démocratie ». Diantre ! Ses membres avancent dix-sept propositions (soit moins de 2 par mois !) dites par eux « ambitieuses et concrètes » autour de cinq axes : « restaurer le lien entre les citoyens et leurs représentants », « un citoyen responsable au coeur des institutions », « un exécutif plus équilibré et mieux contrôlé », « le Parlement du non-cumul », « consolider l'État de droit ». Beau programme, en forme d'aveu sur les carences de notre actuelle démocratie dont tous les partis sont à l'origine depuis 1958 : 57 ans pour faire mine de comprendre qu'ils nous trompaient, et 10 mois pour nous enfumer (pour rester poli) avec un maximum de vaseline dialectique, en réalité de la « comm » pour nous faire taire. C'est encore votre groupe, par son appropriation de la souveraineté constitutionnelle, qui bafoue à nouveau ce que vous prétendez nous restituer : le lien entre les citoyens et leurs représentants, le citoyen responsable au coeur des institutions, le contrôle des pouvoirs et l'État de droit !

Votre questionnaire et votre rapport, M Bartolone, ne méritent qu'une chose : qu'une action en justice leur soit intentée.